

6 février 2001

01.311

**Question Claude Borel****Expo.02, transports et publicité**

L'Expo.02 entraînera d'importants investissements, notamment au niveau des transports publics.

En bonne logique commerciale, l'afflux dans le canton de millions de visiteurs devrait rendre attractive la publicité faite sur les véhicules des transports publics et, de manière plus générale, sur le domaine public; des tarifs spéciaux "durée de l'Expo" devraient pouvoir être négociés et contribuer à amortir les investissements précités.

Les sociétés de transports publics neuchâteloises ont-elles examiné cette question? Existe-t-il un concept général de la publicité sur le domaine public pour la durée de l'Expo.02?

*Cosignataires:* V. Houlmann et B. Soguel.